

Zeitschrift: Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau
Herausgeber: Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische Gesellschaft
Band: 18 (1912)
Artikel: Les médailles de l'évêché de Bâle
Autor: Michaud, Alb.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-172699>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES MÉDAILLES DE L'ÉVÊCHÉ DE BÂLE

AVANT-PROPOS

La présente notice complète celle sur « Les Monnaies des princes-évêques de Bâle », que nous avons publiée en 1905 dans la *Revue suisse de numismatique* (pp. 5-107, avec vignettes et 13 planches). Les seize médailles qui y sont décrites sont en partie mentionnées par différents auteurs : Haller, *Schweiz. Münz- u. Medaillenkabinet*, Berne, 1780-1781; von Berstett, *Die Münzgeschichte des Zähringen-Badischen Fürstenhauses*, 1846, etc. Mais leurs descriptions sont incomplètes à certains points de vue et en partie inexactes; d'ailleurs, plusieurs médailles, inédites alors, ont fait depuis lors leur apparition. Nous avons donc cherché et réussi à avoir en main toutes ces pièces, sinon en original, du moins en fac-similé, de façon à en donner des descriptions exactes et complètes, accompagnées de renseignements historiques sur l'événement qu'elles commémorent, ou sur le personnage qu'elles concernent.

La dispersion des pièces les plus rares dans différentes collections, ainsi que l'impossibilité de nous procurer certains originaux, nous ont empêché de faire faire des clichés photographiques. Nous avons dû nous borner à dessiner ces pièces aussi bien qu'il nous a été possible. Nous avons des remerciements à adresser à M. Burck-

hardt, conservateur au Musée historique de Bâle, à M. le D^r R. Wegeli, du Musée historique de Berne, à M. l'abbé Daucourt, archiviste à Délémont, et tout particulièrement à M. Rod. Brüderlin, à Bâle, pour l'obligeance avec laquelle ils nous ont communiqué leurs pièces ou leurs renseignements.

La Chaux-de-Fonds, juillet 1912.

Alb. MICHAUD.

1. — Médaille de l'évêque
Jacques-Christophe de Blarer de Wartensee (1575-1608).



(D 42) IACO : CHRIST : D : G : EPIS : BASILIEN :
Son buste de face.

R. (D 44) · INTELLECTVM MIHI ET VIVAM · ¹

Écu écartelé aux 1 et 4 de l'évêché, aux 2 et 3 de Blarer, surmonté de la mitre, de la crosse tournée à dextre et de deux casques portant comme cimiers : à dextre de Blarer et à sénestre de Hallwyl.

Médaille fondue en argent. 0^m,035.

Haller n° 2119.

Un exemplaire original de cette médaille rarissime se trouve au Musée historique de Berne; il pèse 15^{gr},25.

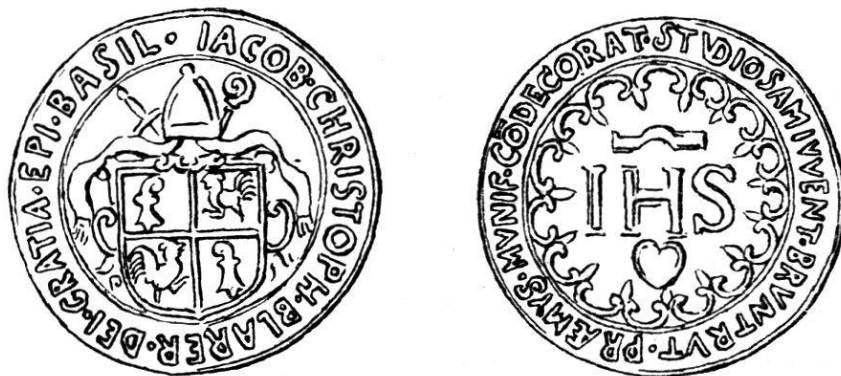
¹ Donne-moi l'intelligence et je vivrai.

Cette médaille est attribuée au médailleur allemand Valentin Maler, qui travailla principalement à Nuremberg de 1568 à 1603. Il existe, en effet, de cet artiste des médailles qui offrent une ressemblance frappante avec celle de Blarer; entre autres celle de Georges Mylius, théologien à Augsbourg, portant au revers l'effigie du Dr Martin Luther de 1584, ainsi que celle de Julius Echter, évêque de Würzbourg.

Voir *Biographical Notices of medallists*, par L. Forrer, dans la *Numismatic Circular*, de Spink et Son, 1906, p. 9396.

Jacques-Christophe de Blarer de Wartensee, pendant un règne de trente-trois ans, déploya une grande activité; il fut surnommé le Restaurateur de l'évêché. Il reprit le monnayage, droit que ses prédécesseurs n'avaient plus exercé depuis plus de deux cents ans. Il fit bâtir le collège de Porrentruy, à la tête duquel il appela des pères jésuites; l'inauguration en eut lieu en 1604; Louis Vautrey, dans son *Histoire du collège de Porrentruy, 1590-1865*, dit, page 31 : « Les prix consistèrent long-temps en médailles d'argent; c'est en 1606 que le prince de Blarer établit ce nouveau mode de récompense; jusqu'alors les élèves recevaient des livres comme prix. » Il s'agit de la médaille suivante.

2. — Médaille de récompense
pour les élèves du Collège de Porrentruy.



D 60 IACOB · CHRISTOPH · BLARER · DEI · GRATIA ·
EPI · BASIL ·

Écu écartelé aux 1 et 4 de l'évêché, aux 2 et 3 de Blarer, surmonté de la mitre avec fanons, et posé sur la crosse et l'épée en sautoir.

R. (D 61) **STVDIOSAM IVVENT · BRVNTRVT · PRÆMYS · MVNIF · CÔDECORAT ·**¹

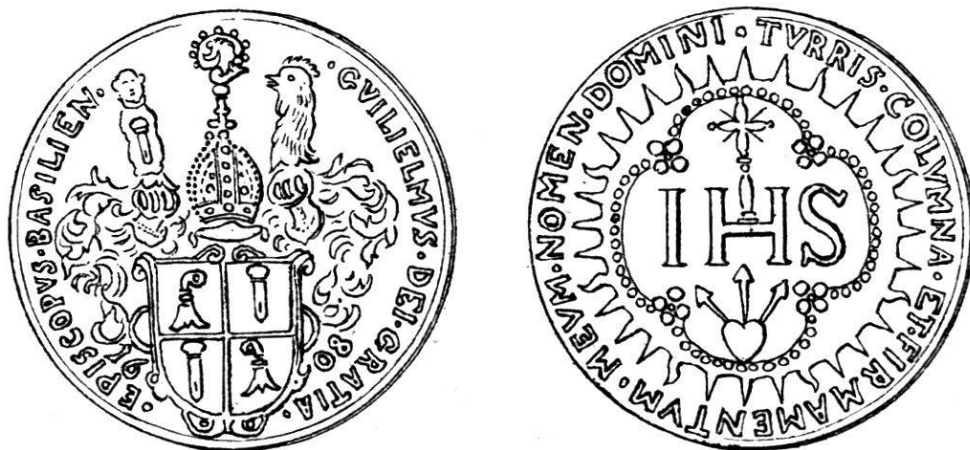
Dans un encadrement, formé de demi-lôbes réunis par des fleurons, un cœur surmonté du monogramme IHS.

Médaille fondue en argent. 0,032. 10^{sr}, 10.

Collection de M. Rod. Brüderlin, à Bâle.

Seul exemplaire connu, adjugé pour 135 Mk. à la vente aux enchères A. Cahn, à Francfort, octobre 1908.

3. — *Médaille de l'évêque Guillaume Rinck de Baldenstein (1608-1628), probablement commémorative de son avènement (1608).*



(D 6) **GVILIELMVS · DEI · GRATIA · EPISCOPVS · BASILIEN ·**

Écu écartelé aux 1 et 4 de l'évêché, aux 2 et 3 de Rinck, surmonté de la mitre, de la crosse tournée à dextre et de deux casques portant comme cimiers : à dextre de Rinck et à sénestre de Blarer. De chaque côté de l'écu, au bas, la date 16-08.

¹ *Studiosam juventutem Bruntrutii præmis munificentie condecorat.* Il décore la jeunesse studieuse de Porrentruy par les dons de sa munificence.

R. (D 61) TVRRIS . COLVMNA . ET . FIRMAMENTVM .
MEVM . NOMEN . DOMINI .¹

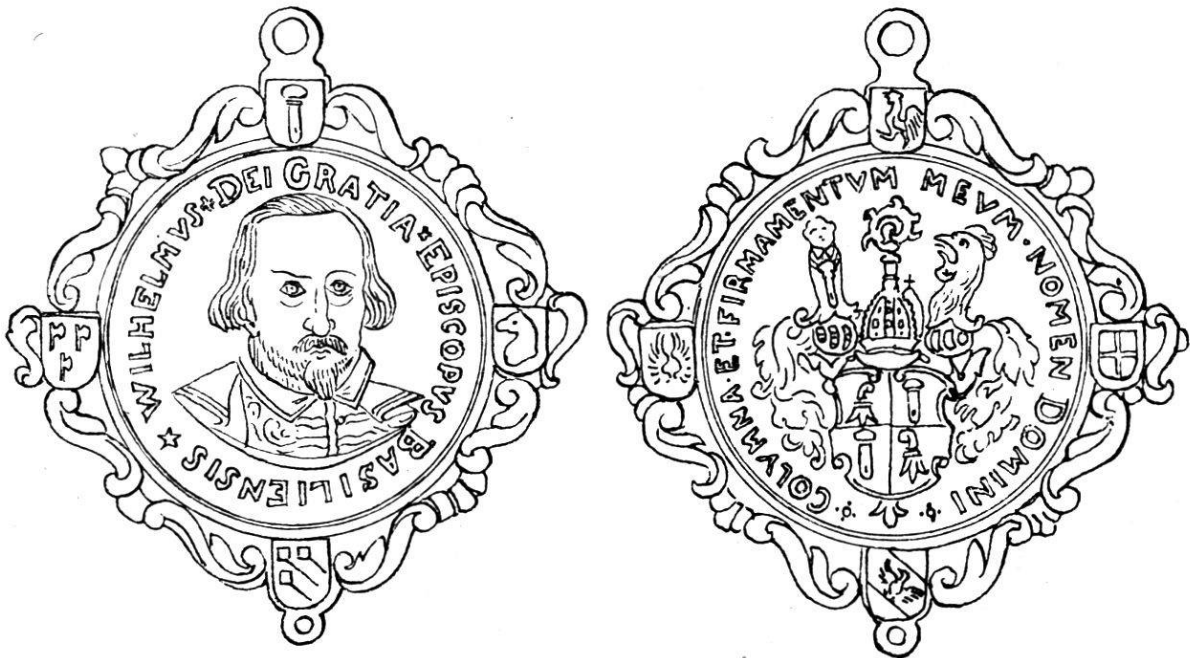
Dans un cercle rayonnant, un quadrilobe perlé avec quatre grosses perles à l'intersection des lobes ; au centre IHS, sur la lettre H une croix et au dessous un cœur percé de trois clous.

Argent. 0,040.

Haller, 2119 a. — Berstett, p. 76, n° 15, et pl. 20, n° 15, dit que la pièce se trouve dans la collection du baron de Rinck, à Fribourg en/B.

Guillaume Rinck de Baldenstein succéda à son oncle Christophe de Blarer. Ce fut le 19 mai 1608 que le chapitre, réuni à Saint-Ursanne, l'appela au siège épiscopal. Il était alors âgé de quarante-deux ans et était grand-doyen du chapitre.

4. — Médaille de l'évêque Guillaume Rinck
de Baldenstein.



(D 40) WILHELMVS + DEI GRATIA * EPISCOPVS BASI
LIENSIS ★

¹ Le nom du Seigneur est ma tour, ma colonne, mon soutien. (Cette devise paraît avoir été adoptée par les princes-évêques de Bâle ; elle figure également sur des ex-libris.)

Son buste à peu près de face.

R. (D 32) ·⊙· COLVMNA · ET · FIRMAMENTVM MEVM ·
NOMEN · DOMINI ·⊙·

Écu écartelé aux 1 et 4 de l'évêché, aux 2 et 3 de Rinck, surmonté de la mitre, de la crosse tournée à sénestre et de deux casques avec leurs lambrequins, portant comme cimiers : à dextre de Rinck et à sénestre de Blarer.

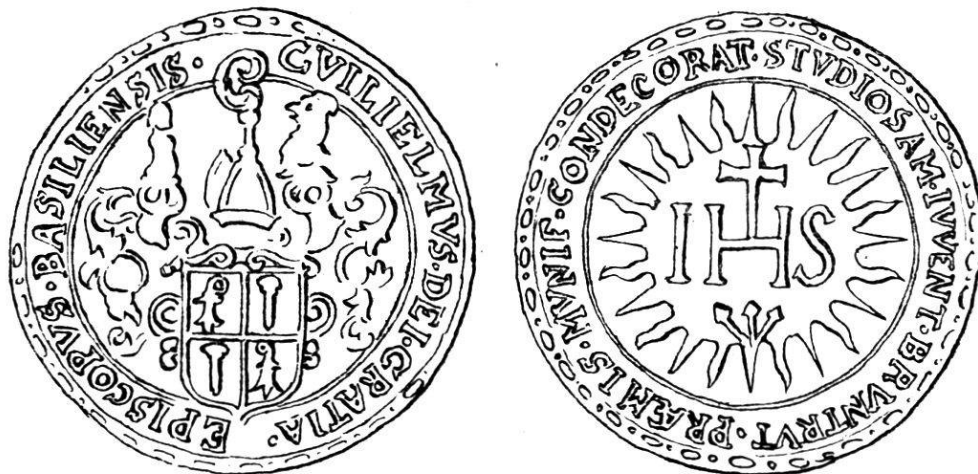
La médaille est entourée d'ornements en forme de rinceaux ajourés et de quatre petits écussons qui portent : 1° au droit, les armoiries des aïeux paternels de l'évêque, de Rinck, de Stetten, de Krusek et de Zobel de Giebelstadt ; 2° au revers, celles de ses aïeux maternels, de Blarer de Wartensee, de Hallwyl, de Sirgenstein et de Hohenlandenberg.

Or. 0,035.

Haller, 2120. — Berstett, p. 76, n° 14 b, et pl. 20, n° 14 b.

D'après ce dernier auteur, cette médaille devait également se trouver dans la collection du baron de Rinck, à Fribourg en/B. C'est inutilement que nous avons fait des démarches auprès de cette famille pour prendre connaissance de ces pièces ; nous n'avons pas même pu savoir si elles étaient encore en sa possession. Les dessins en ont été faits d'après des moulages, obligeamment prêtés par M. Rod. Brüderlin, à Bâle.

5. — *Médaille de récompense
pour les élèves du Collège de Porrentruy.*



(D 61) GVILIELMVS · DEI · GRATIA · EPISCOPVS ·
BASILIENSIS ·

Écu écartelé aux 1 et 4 de l'évêché, aux 2 et 3 de Rinck, surmonté de la mitre, de la crosse tournée à sénestre et de deux casques avec leurs lambrequins, portant comme cimiers : à dextre de Rinck et à sénestre de Blarer.

Ŕ. (D 60) · STUDIO · SAM · IUVENT · BRVNTRVT ·
PRÆMIS · MVNIF · CONDECORAT

Dans un cercle rayonnant, IHS, la croix et trois clous.

0,040.

Le seul exemplaire de cette médaille dont nous avons eu connaissance se trouvait dans la collection de feu M. W. Bachhofen, à Bâle; il était en vermeil.

6. — Médaille de l'évêque
Jean-Conrad de Roggenbach (1656-1693).



(D 38) IO · CONRADVS · DG · EPIS · BASILIEN
SIS · S · R · I · P ·

Son buste à droite, en habits sacerdotaux.

Ŕ. (D 46) SANCTA · MARIA · ORA · PRO · NOBIS ·
1665

La Vierge Marie en buste, nimbée, à droite, et tenant l'enfant Jésus sur ses bras.

Argent. Ovale. 0,044 × 0,037.

Berstett, p. 78, n° 25 a, indique par erreur l'année 1667. — Vautre, t. II, p. 255.

Musée de Winterthour, 27^{er}, 75.

Cette médaille a aussi été frappée en plomb.

Jean-Conrad fut élu évêque le 22 décembre 1656. La famille de Roggenbach était une des plus anciennes de l'évêché; elle se trouvait fixée depuis le XI^e siècle à Schopfheim dans le Brisgau.

L'année 1665, date de la médaille, n'offre rien de particulier qui puisse faire supposer à quelle occasion elle a été frappée.

7. — *Médaille de l'évêque Guillaume-Jacques Rinck de Baldenstein (1693-1705), probablement commémorative du renouvellement de son alliance avec les cantons catholiques en 1695.*



(D 39) **WILHELMVS IACOBVS EPIS · BASILE ·**

Son buste à droite.

Ŕ. (D 34) **COLVNA ET FIRMAMENTVM MEVM
NOMEN DOMINI · M · DC · XCV**

La Vierge Marie couronnée tenant l'enfant Jésus sur ses genoux; autour de son buste, un cercle rayonnant;

à ses pieds, deux petits écussons portant les armoiries de l'évêché et du prince.

Argent. 0,044.

Haller, 2121. — Berstett, p. 78, n° 27, et pl. XXI, n° 27. — Wunderly, 2384.

Musée national suisse, 23^{er}, 20. Musée de Winterthour, 22^{er}, 40. Collection de M. Rod. Brüderlin, à Bâle. Vente des doublets du Musée historique de Berne, 1898, 26^{er}, 50. Adjugée à 995 francs.

Cette médaille a aussi été frappée en plomb.

Nommé évêque le 13 juin 1693, Guillaume-Jacques Rinck songea à renouveler l'alliance avec les sept cantons catholiques. Le traité fut signé à Porrentruy, le 11 octobre 1695, avec grand cérémonial. Comme c'est le seul événement important qui eut lieu cette année, il est à supposer que la médaille ci-dessus a été frappée à cette occasion.

8. — *Médaille de l'évêque Jean-Conrad de Reinach-Hirzbach (1705-1736) et de saint François d'Assise, 1712.*



(D 32) + IO : CONRADVS EPVS. BAS + S R I. P.
ÆTATIS 55 : A : (I 31) 1712

Sous l'épaule, la signature FECHT. Son buste de profil à droite, en habits sacerdotaux et perruque.

R. (D 43) SERAPHICVS · P · N · S · FRANCISCVS ¹

Saint François d'Assise en buste, de profil à droite, la tête nue, le capuchon rabattu sur la robe. Le saint joint les mains; à côté de lui, une tête de mort; au dessous, un livre ouvert et une croix.

Médaille ovale avec bélière et anneau. 0,042 × 0,036. 24^{gr},60.

Haller, 2122.

Un exemplaire en vermeil de cette médaille rarissime se trouve dans la collection de M. Rod. Brüderlin, à Bâle; nous n'en connaissons pas d'autre, sauf quelques exemplaires frappés en plomb.

Le chapitre de Bâle, réuni à Arlesheim, pour élire le successeur du prince de Rinck, ne parvint à fixer son choix qu'au septième scrutin. Après une séance laborieuse et prolongée, la majorité des suffrages se réunit sur le grand doyen, Jean-Conrad de Reinach (11 juillet 1705). Cet évêque fonda le séminaire de Porrentruy qu'il remit entre les mains des jésuites; il lui donna comme patron principal, saint François de Sales, et, comme patron secondaire, saint Jean Népomucène. Le nouvel établissement, installé dans le bâtiment construit par le prince de Blarer pour être le séminaire diocésain, s'ouvrit pour la première fois le 18 octobre 1716 (Vautrey).

9. — Médaille de l'évêque

Jean-Conrad et de saint Jean Népomucène, 1715.

(D 38) ∴ IO : CONRAD : D : G : EPIS : BAS : S : R :
I : PRINC : ÆTAT ∴ 58 ∴ A^o (I 37) 1715 ∴

Son buste à droite, en habits sacerdotaux et perruque.

¹ Saint François d'Assise portait le titre de Père séraphique, *Seraphicus Pater Noster Sanctus Franciscus*.



R. (D 41) ∴ B ∴ IOAN ∙ NEPOMVC ∴

Le bienheureux saint Jean Népomucène debout et de face, nimbé, en habits sacerdotaux et tenant dans ses mains un crucifix. Au bas, à droite, un chérubin, de face, lui tend de la main droite une palme, tandis que de la main gauche il tient un rameau d'olivier et une couronne. A gauche, le coin d'une table, recouverte d'un tapis, et sur laquelle est posée une barrette de prêtre.

Argent. Médaille ovale. 0,043 × 0,038.

Bulletin de la Société suisse de numismatique, 1886, p. 74.

Musée historique de Bâle, 13^{gr}, 25. — Il existe aussi des frappes en plomb.

Cette médaille rappelle peut-être la fondation du séminaire de Porrentruy, placé sous le patronat de saint Jean Népomucène.

10. — Médaille de l'évêque Jean-Conrad de Reinach, 1715.



Ŕ. (D 42) VNIO SERVAT SPLENDOREM ¹

Deux mains sortant des nuages tiennent l'anneau épiscopal dans lequel se trouvent les armoiries, parti de l'évêché et de Reinach. Au dessus, sur une banderole, EPIS ET CAPIT; au dessous, BASIL · A l'exergue, ELECT · ARLESH · | II · SEPT · | MDCCXXIV; au dessous d'une arabesque, H (Hedlinger).

Argent. 0,025. Tranche cordonnée. 5^{gr},80.

Haller, 2123. — Berstett, p. 79 et pl. XXI, n° 29. — Vautrey, t. II, pp. 304 et 305.

On connaît quelques rares exemplaires de cette médaille, frappés en or, du poids de 2 ducats. Un exemplaire en cuivre doré se trouve dans la collection de M. Rod. Brüderlin, à Bâle.

L'évêque Jean-Conrad, à l'âge de soixante-huit ans et après un règne de vingt années, éprouva le besoin de se donner un coadjuteur. Il avait un frère plus jeune que lui, du nom de Jean-Baptiste, qui avait d'abord suivi la carrière des armes, puis était entré dans l'Église et était devenu prévôt du chapitre des chanoines de l'évêché de Bâle. Celui-ci, réuni en conseil le 16 septembre 1724, l'élut coadjuteur de l'évêque. Son sacre eut lieu avec une grande solennité à l'église des Jésuites, le 25 novembre 1725. La médaille ci-dessus fut frappée à cette occasion par la Monnaie de Porrentruy et distribuée aux assistants de marque (Vautrey).

12. — *Médaille frappée en commémoration de la pacification des troubles dans l'évêché de Bâle en 1740.*

(D 43) LUD · XV · REX CHRISTIANISS.

Buste de profil à droite de Louis XV, roi de France, revêtu de la cuirasse et du manteau fleurdelisé. Sous la tranche du bras, I. DASSIER.

¹ L'union conserve la splendeur (de l'évêché).



R. (D 49) **UNDIQUE SERENAT.** ¹

Le soleil répandant ses rayons au dessus du globe terrestre sur lequel l'évêché de Bâle est désigné par la crosse de son blason. A gauche, un petit génie ailé et coiffé d'un casque, représentant la France, montre du doigt ces armoiries sur lesquelles il répand les fruits d'une corne d'abondance. Au dessous, sur une banderole, en deux lignes, TRANQUILL · PRINCIP · | BASIL · RES TIT · 1740 ·

Argent et bronze. 0,054.

Haller, 2124. — Vautrey, t. II, pp. 368 et 370. — Berstett, pl. XXI, n° 42. — Quiquerez, *Histoire des troubles de l'évêché de Bâle, en 1740*, p. 266.

En 1740, l'évêque Jacques-Sigismond de Reinach réprima, avec l'intervention armée de la France, les troubles qui sévissaient depuis longtemps dans l'évêché et dont l'origine remontait au règne de son prédécesseur, Jean-Conrad. Celui-ci rendit plusieurs ordonnances, particulièrement en 1726, qui touchaient à une multitude d'usages et prévoyaient des pénalités excessives pour les délinquants. Le mécontentement de ses sujets se

¹ Partout il apaise.

manifesta d'abord par des protestations et des assemblées populaires, puis finit par prendre tous les caractères d'une véritable révolte. A sa mort, survenue le 19 mars 1737, son successeur Jacques-Sigismond, élu le 4 juin de la même année, débutait donc sous de fâcheux auspices. Après avoir vainement tenté de réprimer ces soulèvements, il s'adressa à Louis XV, roi de France, qui par un traité signé à Soleure, le 11 septembre 1739, s'engagea à fournir à l'évêque les troupes nécessaires pour combattre la révolte. Le 27 avril 1740, quatre cents dragons à cheval et deux cents grenadiers sous les ordres du comte de Broglie firent leur entrée à Porrentruy. Les chefs des insurgés furent saisis et parmi eux Pierre Petitgnat de Courgenay, Fridelos Lion de Cœuve et Riaz de Chevenez eurent la tête tranchée sur l'échafaud; plusieurs autres furent l'objet de châtimens plus ou moins rigoureux.

Les troupes françaises ne quittèrent l'évêché que le 2 janvier 1741; à leur départ, le prince Jacques-Sigismond offrit au comte de Broglie une épée à poignée d'or et la médaille que nous venons de décrire.

Quiquerez dit à ce propos : « Si les sujets de cette principauté avaient dû faire frapper une médaille à cette occasion, il est certain qu'ils n'auraient pas fait graver une corne d'abondance, puisque les Français avaient indignement pillé le pays et qu'ils laissaient après eux une dette de quatre-vingt-six mille livres pour frais d'occupation que dut encore payer le pays. »

13. — *Médaille du traité d'alliance entre Louis XVI, roi de France, et Frédéric de Wangen, prince-évêque, en 1780.*

(D 40)

LUD : XVI . REX CHRISTIANISS :

Buste de profil à droite de Louis XVI.

J. P. DROZ. F.



ᚱ. Dans une couronne de laurier l'inscription en sept lignes : FÆDERE | CUM PRINCIPATU | BASILEENSI | NOVATO ET FIRMATO | ANNO V EPISCOPATUS | FREDER · DE VANGEN | MDCCLXXX

Or, argent et bronze. 0,042.

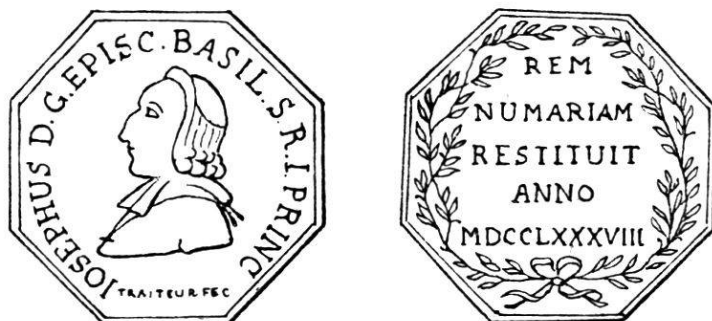
Haller, 2124 *b.* — Berstett, pl. XXII, n° 43.

Collection de M. Rod. Brüderlin, à Bâle, en or, 58^{gr},40; en argent, 38^{gr},40.

Frédéric de Wangen de Geroldseck, fut élu prince-évêque le 29 mai 1775. Il fit une tournée dans ses États pour recevoir le serment de fidélité de son peuple. En 1779, il fit avec l'archevêque de Besançon un échange par lequel il lui remettait un district de son diocèse situé hors de sa principauté et joignant celui de Besançon, tandis que l'archevêque lui donnait en échange Porrentruy et dix-neuf autres paroisses de l'Ajoie qui jusqu'alors relevaient pour le spirituel de l'archevêché de Besançon.

La médaille que nous venons de décrire fut frappée à Paris, en commémoration du traité d'alliance que l'évêque conclut avec Louis XVI. Ce traité en seize articles renouvelait celui du 11 septembre 1739 et la capitulation du 4 mars 1768 au sujet du régiment que l'évêché entretenait au service de la France.

14. — Médaille frappée par l'évêque Joseph-Sigismond de Roggenbach, à l'occasion de la réouverture de la Monnaie à Porrentruy, en 1788.



(D 34) IOSEPHVS D. G. EPISC. BASIL. S. R. I. PRINC.

Son buste de profil à gauche, en habits sacerdotaux ; au bas, TRAITEUR FEC.

R. Dans une couronne de laurier, en cinq lignes, REM | NUMARIAM | RESTITUIT¹ | ANNO | MDCCLXXXVIII

Médaille octogonale. Diamètre d'un angle à l'autre 0,030. Argent. 8^{gr},30.

Berstett, pl. XXII, n° 46. — Wunderly, 2388.

Le 25 novembre 1782, le chapitre des chanoines, réuni à Porrentruy, appelait Joseph-Sigismond de Roggenbach au siège épiscopal. Son règne fut excessivement troublé par les événements de la Révolution. Ne se sentant plus en sûreté à Porrentruy, il se réfugia à Bienne et plus tard à Constance, où il mourut le 19 mars 1794.

Joseph-Sigismond reprit le monnayage que ses prédécesseurs avaient abandonné. Il fit d'abord frapper en 1786, à la Monnaie de Soleure, des pièces de vingt-quatre et de douze-kreuzer, puis la frappe se continua à Porrentruy lorsque l'hôtel des Monnaies fut rétabli et en état de fonctionner. C'est à l'occasion de sa réouverture que la médaille ci-dessus fut frappée.

¹ Il a rétabli la Monnaie.

15. — Médaille frappée à l'occasion de la réunion du Jura au canton de Berne, 1818.



(D 34) **RESPUBLICA BERNENSIS**

Les armoiries avec émaux du canton de Berne.

Ŕ. (D 34) **FIDES UTRIMQUE FALLERE NESCIA.**¹

Dans une couronne de chêne, en neuf lignes, CIVIB · JURAN · | IN | COMMUNEM PATRIAM | RECEPTIS · | ——— | HOMAG · PRÆSTIT · | DELEMONTII | XXIV · JUN · | MDCCC XVIII ·

Argent. 0,040. 37^{gr},20.

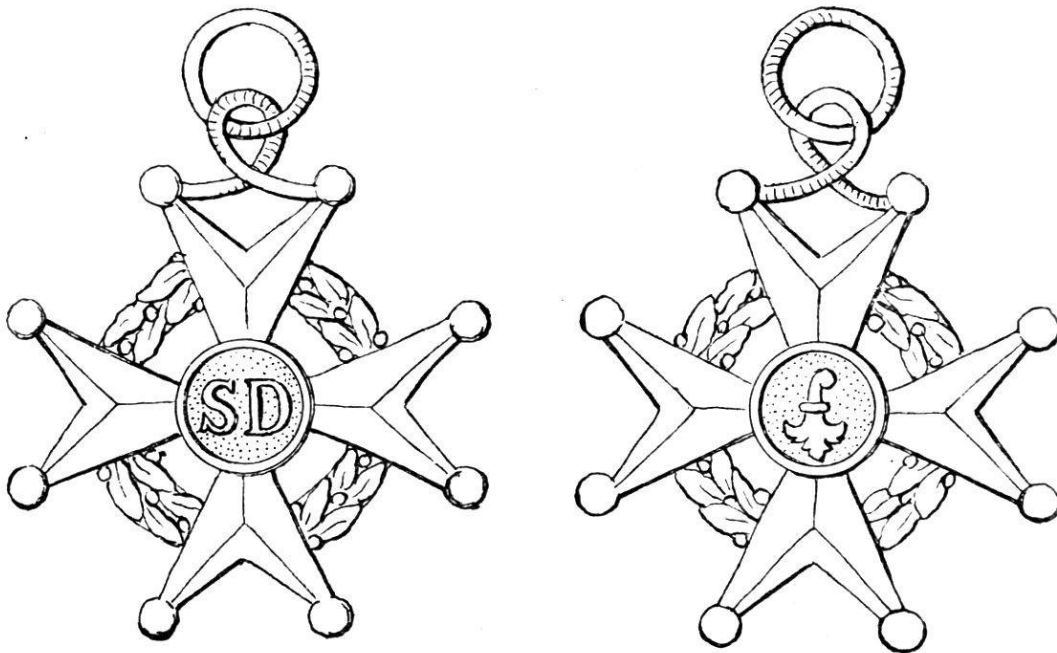
L'ancien évêché de Bâle, placé aux portes de la France, devait fatalement ressentir les effets de la Révolution. Les idées nouvelles s'y répandirent d'autant plus facilement qu'un sourd mécontentement régnait depuis longtemps parmi le peuple. A Porrentruy, la Révolution gagnait toujours plus de terrain; les ennemis de l'ancien gouvernement répandaient la terreur; le château du prince-évêque fut envahi et c'est de là que fut proclamée la *République rauracienne* qui n'eut qu'une durée éphémère, du 15 décembre 1792 au 23 mars 1793. A cette dernière date, la Convention décréta l'annexion à la France du pays de Porrentruy qui forma, avec Délémont, Laufon et

¹ La bonne foi ne sait pas tromper de part et d'autre.

les Franches-Montagnes, le *Département du Mont-Terrible*. Plus tard, en octobre 1797, le traité de Campoformio, par lequel l'Autriche devait céder à la France les pays d'empire situés sur la rive gauche du Rhin, donna prétexte à l'annexion de la partie helvétique de l'évêché qui comprenait Moutier-Grandval, l'Erguel, la ville de Bienne, la seigneurie d'Orvin, la montagne de Diesse et la mairie de Neuveville. Ces pays furent rattachés au Département du Mont-Terrible. Lorsqu'en 1799, le Consulat fut proclamé, il eut pour conséquence de supprimer ce département et de le rattacher à celui du Haut-Rhin. C'était la fin de l'indépendance et de l'autonomie rauracienne, et l'évêché de Bâle resta français jusqu'après les défaites de Napoléon et son abdication en 1814. Aux termes du traité de Paris, la France était ramenée à ses frontières de 1792 ; par conséquent l'évêché cessait d'être français et restait en quelque sorte sans maître. Ce ne fut qu'au traité de Vienne en 1815, où la carte de l'Europe fut remaniée, que son sort fut décidé. Pour dédommager le canton de Berne, qui perdait le pays de Vaud et l'Argovie, on lui donna l'ancien évêché de Bâle. Le territoire fut d'abord remis à la Diète suisse qui nomma un commissaire fédéral dans la personne de Jean-Conrad Escher pour en prendre possession. Ce fut le 23 août 1815, à Porrentruy, que l'ancien gouverneur par interim, le baron d'Andlau, remit ses pouvoirs à Escher. Quant à la cession au canton de Berne, elle n'eut lieu qu'en décembre, après que la réunion des quatorze délégués, nommés par le gouvernement bernois et la Diète, eut rédigé l'acte de réunion. Enfin, le 24 juin 1818, eut lieu à Délémont, avec un grand cérémonial, la prestation de serment entre les mains de l'avoyer de Wattenwyl, délégué de l'État de Berne. Toutes les autorités civiles et ecclésiastiques ainsi qu'un délégué par commune y furent convoqués. Chacun reçut la médaille ci-dessus, frappée à quelques centaines d'exemplaires

par Fueter, maître de la Monnaie de Berne. Précédemment, une grande médaille en or et une chaîne de même métal, le tout valant deux mille quatre cents francs, avaient été remises au commissaire fédéral, tandis que chacun des sept députés du Jura, pour l'élaboration de l'acte de réunion, avait reçu, en avril 1816, une tabatière en or avec boîte à musique. Sur le couvercle, gravé et guilloché, se détachaient dans un ovale les lettres R B enlacées et surmontées d'une couronne. Elle ne jouait qu'un seul air, mais bien approprié à la circonstance ; c'était... « Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille !¹ »

16. — *Insigne.*



Croix de Malte; entre les branches une couronne de chêne. Centre doré portant d'un côté les armoiries de l'évêché et de l'autre les lettres S D.

Argent.

¹ Voir aussi dans la *Revue suisse de numismatique* de 1910, t. XVI, p. 335, une communication de M. le Dr Grunau, de Berne, sur le *Jurathaler*, et dans la *Revue jurassienne*, 1903, un article de M. Alb. Gobat, intitulé : « A propos d'une tabatière ».

Nous croyons devoir attribuer cet insigne à l'évêché de Bâle, puisque la crosse tournée à sénestre caractérise l'évêché et le distingue de la ville ou du canton pour lesquels la crosse est tournée à dextre. Il est vrai que cette disposition n'a pas toujours été observée par les graveurs de monnaies et de médailles.

Voici à ce sujet l'opinion très plausible de M. l'abbé Daucourt, archiviste à Délémont : « Il y avait avant 1793 un chapitre rural de « Salignon ou Salsgau, qui comprenait tous les curés, vicaires, chape- « lains et autres bénéficiers de paroisses des districts *actuels* de Délé- « mont, Moutier et Franches-Montagnes.

« Ils avaient une maison capitulaire à Délémont, celle vis-à-vis de « l'Hôtel-de-ville, à l'angle de laquelle se trouve la statue de saint « Jean Népomucène. Tous ensemble nommaient le doyen, celui-ci « était le représentant du clergé à l'assemblée des États de l'évêché « et occupait le huitième rang. Cette médaille était son signe de « dignité : *Salisgaudice Decanus.* »

Sans vouloir réfuter l'explication de M. l'abbé Daucourt, je tiens à remarquer qu'au xviii^e siècle, l'ancien diocèse de Bâle comprenait douze décanats et qu'on est naturellement porté à se demander si les autres décanats avaient également des insignes distinctifs. Je ne sache pas, pour ma part, qu'il en existe d'autres. Les lettres S. D. pourraient aussi faire attribuer celui-ci au décanat du Sundgau tout comme à celui du Salsgau.
